

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2008
DELIBERATION N° 2008/06/47
OBJET : Budget de la Commune exercice 2008 - Décision modificative n° 1.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2313-2,

VU la décision modificatrice n° 1 de l'exercice 2008 concernant les ajustements budgétaires par l'inscription de crédits à la section d'investissement et de fonctionnement,

VU les écritures qui en résultent soit :

Section d'investissement :

chapitre libellé	Restes à réaliser 2007	crédits nouveaux	DM n°1
001 déficit section d'investissement		1 409 140,74 €	1 409 140,74 €
020 dépenses imprévues		0,00 €	0,00 €
040 ope.d'ordre de transf. entre sections		0,00 €	0,00 €
13 subventions d'investissement		0,00 €	0,00 €
16 emprunts & dettes		0,00 €	0,00 €
20 immobilisations incorporelles	86 630,82 €	314 600,00 €	401 230,82 €
204 subventions d'équipement versées		140 000,00 €	140 000,00 €
21 immobilisations corporelles	4 531 846,78 €	1 921 016,00 €	6 452 862,78 €
23 immobilisations en cours	2 678 881,02 €	484 340,00 €	3 163 221,02 €
27 autres immobilisations financières			0,00 €
dépenses d'investissement	7 297 358,62 €	4 269 096,74 €	11 566 455,36 €
10 dotations fonds divers réserves		5 116 943,35 €	5 116 943,35 €
1068 excédents de fonctionnement capitalisés			0,00 €
13 subventions d'investissement	3 589 556,01 €		3 589 556,01 €
16 emprunts & dettes			0,00 €
040 ope.d'ordre de transf. entre sections			0,00 €
001 résultat d'investissement reporté			0,00 €
021 virement de la section de fonctionnement		1 495 756,00 €	1 495 756,00 €
024 Produits des cessions		1 364 200,00 €	1 364 200,00 €
recettes d'investissement	3 589 556,01 €	7 976 899,35 €	11 566 455,36 €

 60, rue Charles de Gaulle
 91335 YERRES Cedex

Tél. 01 69 49 76 00

Fax 01 69 48 63 98

Section de fonctionnement :

chapitre libellé	Restes à réaliser 2007	crédits nouveaux	DM n°1
011 charges à caractère général		209 501,98€	209 501,98€
012 charges de personnel		0,00 €	0,00 €
014 atténuations de produits		15 493,00 €	15 493,00 €
65 charges de gestion courante		23 400,00 €	23 400,00 €
66 charges financières		0,00 €	0,00 €
67 charges exceptionnelles		87 871,00 €	87 871,00 €
042 ope.d'ordre de transf. entre sections		0,00 €	0,00 €
023 virement à la section d'investissement		1 495 756,00 €	1 495 756,00 €
dépenses de fonctionnement	0,00 €	1 832 021,98 €	1 832 021,98 €
002 résultat de fonctionnement reporté		1 603 899,98 €	1 603 899,98 €
013 atténuations de charges		0,00 €	0,00 €
70 produits des services		10 000,00 €	10 000,00 €
73 impôts et taxes		242 368,00 €	242 368,00 €
74 dotations participations		5 954,00 €	5 954,00 €
75 autres prod. de gestion courante		-33 200,00 €	-33 200,00 €
76 produits financiers		0,00 €	0,00 €
77 produits exceptionnels		3 000,00 €	3 000,00 €
042 ope.d'ordre de transf. entre sections			0,00 €
recettes de fonctionnement	0,00 €	1 832 021,98 €	1 832 021,98 €

APRES en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission Finances et Affaires Générales,

A la majorité des voix (3 abstentions : Mme SITTLER, M. DANIEL + pouvoir),

ADOpte chapitre par chapitre, la décision modificative ci-dessus, équilibrée comme suit :

- . en section d'investissement à 11 566 455,36 €
- . et en section de fonctionnement à 1 832 021,98 €

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits



Pour extrait conforme,
Le Député Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président de la Communauté
d'Agglomération du Val d'Yerres

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture le 16.06.08
et de la publication le 13.06.08
Le Maire,

